Juin 2023

# LA LETTRE DE L'AVPU

## Les étoilés de la propreté urbaine 2023

**L'AVPU a distingué 39 collectivités qui ont été labellisées « Ville Eco-propre » lors des Rencontres Nationales qui se sont déroulées à Niort, les 24 et 25 mai 2023.**

En 2023, 132 collectivités bénéficient du label « Ville Eco-Propre ». Ce label récompense les collectivités qui engagent des plans d'action à moyen terme pour améliorer DURABLEMENT la propreté de leurs espaces publics.
Par durablement, il faut entendre que le label valorise, au fil de ses différentes étoiles (5 au total), les moyens mis en œuvre pour diminuer la salissure (équipements, communication, médiation, sensibilisation, coercition, etc.) obtenue par une amélioration durable des comportements des usagers sur l'espace public.

### Les cinq étoiles du label

Le label « Ville Eco-propre » créé en 2016 est constitué de 5 étoiles :

- ***1ère étoile : s'évaluer et se faire analyser***

Les villes obtiennent la première étoile en mettant en œuvre la méthodologie d'évaluation de l'AVPU : Les Indicateurs Objectifs de Propreté (IOP) pour identifier leurs points forts et leurs points faibles au regard des moyennes enregistrées par l'ensemble des collectivités.

- ***2e étoile : réagir avec un plan d'action***

La 2e étoile récompense les collectivités ayant déjà obtenu la première étoile et qui mettent en œuvre des plans d'actions stratégiques au regard de l'analyse des évaluations de l'année précédente.

- ***3e étoile : inscrire ses actions dans une logique de développement durable***

La 3e étoile valorise les collectivités qui s'inscrivent dans une logique de développement durable dans différents domaines liés au nettoiement.

- ***4e étoile : développer l'implication citoyenne***

La 4e étoile incite les collectivités à associer les habitants aux actions de propreté urbaine et à organiser cette implication citoyenne en la fédérant.

- ***5e étoile : investir tous les domaines de la propreté urbaine et obtenir des résultats***

La 5e étoile s'obtient en présentant un plan d'action complet sur l'ensemble des problématiques de la propreté. Un audit surprise est également réalisé sur place.

### Les villes labellisées en 2023

**« 1ère étoile » :**

- Annemasse
- Coutances
- Enghien-les-Bains
- Fontaine
- Fresnes
- La Farlède
- Le Chesnay-Rocquencourt
- Libourne
- Limoges
- Melun
- Région de Bruxelles
- Saint-Chamond
- Saintes
- Sens
- Tourcoing
- Villeparisis

**« 2e étoile » :**

- Bruxelles
- Compiègne
- Grand-Quevilly
- Bar-le-Duc
- Illkirch Graffenstaden
- Mâcon
- Montville
- Saint-Maur-des-Fossés

**« 3e étoile » :**

- Béthune
- Cahors
- Clamart
- Ivry-sur-Seine
- Lunel
- Mauguio-Carnon
- Montreuil
- Versailles
- Vinon-sur-Verdon

**« 4e étoile » :**

- Bayonne
- Cannes
- Châtellerault
- Le Havre
- Rouen
- Villefranche-sur-Saône

# Les Rencontres Nationales de l'AVPU et les Rencontres de l'Expertise

Les Rencontres Nationales de l'AVPU se sont déroulées à Niort les 24 et 25 mai 2023. Nous y avons accueilli plus de 160 participants venant de la France entière et de Belgique. La journée du 24 était dédiée aux actions menées par la ville de Niort dans le cadre des Rencontres de l'Expertise.

La journée du 25 correspondait aux Rencontres Nationales sur le thème de l'implication citoyenne, la Gestion Urbaine Sociale de Proximité (GUSP) et la propreté urbaine.

**Consultez toutes les présentations des Rencontres sur notre site internet : http://avpu.fr/rencontres-nationales-2023-niort/**

# La propreté urbaine en France en 2022

### La méthodologie d'évaluation objective de la propreté de l'AVPU (Indicateurs Objectifs de Propreté : IOP)

Cette méthodologie mise en œuvre par toutes les collectivités qui bénéficient du label permet d'identifier ce qui constitue la non propreté de l'espace public. Ces données permettent à chaque ville de se comparer et d'identifier les problématiques les plus importantes.

Au-delà du nettoiement de l'espace public, l'enjeu pour les collectivités est d'amener l'usager à ne pas jeter son papier, son mégot ; à ramasser la déjection de son animal ; à ne pas abandonner son sac d'ordures ménagères en dehors du moment de collecte et à ne pas générer de dépôts sauvages.

*Ce qui fait salissure sur l'espace public*

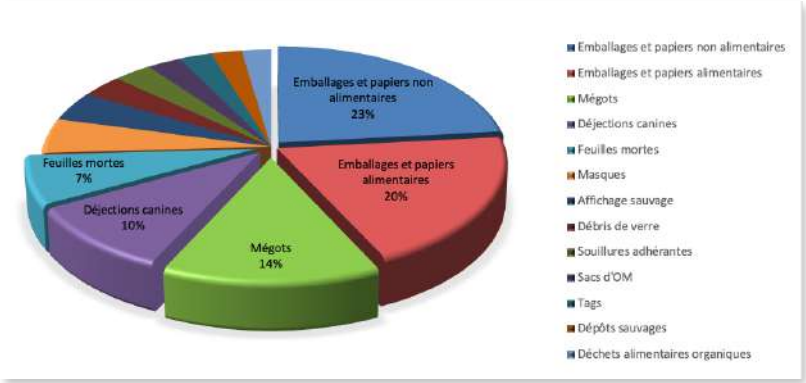


### La situation en France en 2022

Le constat est simple : ce qui salit nos espaces publics est très majoritairement engendré par les comportements des usagers.

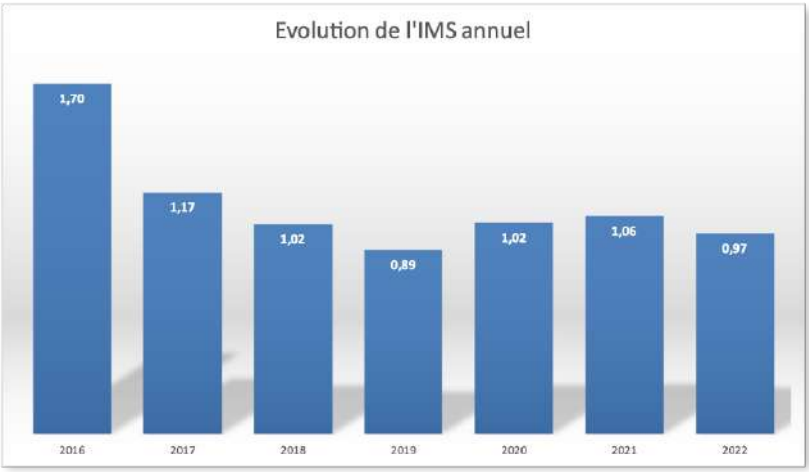


Ce graphique montre une réduction du niveau de salissure moyen en 2022 par rapport à 2021, en passant de 1,06 à 0,97.

### Les évolutions de 2021 à 2022

- Le niveau des déjections canines reste relativement stable ;
- le niveau des dépôts sauvages s'améliore : - 20% ;
- le niveau des sacs d'OM reste relativement stable ;
- le niveau des emballages alimentaires reste relativement stable ;
- le niveau des débris de verre reste stable ;
- le niveau des papiers non alimentaires reste relativement stable ;
- le niveau des mégots s'améliore : -12,5 % ;
- le niveau des déchets alimentaires s'améliore : - 42,5 % ;
- le niveau des tags s'améliore : - 37,5 % ;
- le niveau de l'affichage sauvage s'améliore : - 15% ;
- le niveau des souillures adhérentes reste stable ;
- le niveau des feuilles mortes reste stable ;
- le niveau des masques s'améliore : - 55 %

**Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur l'AVPU, nous pouvons organiser une visioconférence à votre demande. N'hésitez pas à nous envoyer un mail : herve.guillaume@avpu.fr**